

**OBJET : Congrès 2017 à NANCY !
Amélioration indemnisation des gardes !!**

Chers amis, chers confrères, chers co-internes,

Voici notre 2^{ème} Newsletter. Chaque fin de mois sera synonyme de nouvelle information pour vous à travers cette Raoulienne !

Compte tenu des informations pouvant être utiles ou importantes contenues dans ces Newsletter ; du peu de connaissance de l'association RAOUL-IMG par certains et de ce qu'elle essaye de faire pour vous ; de l'ignorance du dynamisme qui existe dans le groupe des internes de médecine générale ; Nous vous proposons d'imprimer ces Raouliennes et de les poser dans votre service pour que toute personne s'intéressant aux internes de médecine générale puisse la lire !

1. Les différentes dates à réserver pour vos prochains mois :

- le **9 juin** 2016 : soirée Barbec-rosé à l'internat de Nancy, Boulevard Lobau. Nombre de place limité. Inscrivez-vous vite !
- le **18 juin** 2016 **après-midi** : voici l'appel des maisons de santé pluridisciplinaires ! Super tour avec multiples informations concernant les maisons de santé, visite.. Vous pourrez poser toutes vos questions !! Une tombola sera réalisée avec les participants et un super lot « médical » sera à gagner ! Pour participer à cette sortie, inscrivez-vous vite auprès de notre secrétaire ! A destination des adhérents et non adhérents !
- le **24 juin** 2016 : Soirée Tonus !
- EN AVANCE **27 et 28 Janvier 2017** : CONGRES 2017 des internes de Médecine générale : A NANCY !

Voici les dates clés ! A chaque participation vous rencontrerez des confrères, des amis, des futurs co-internes, vous pourrez échanger sur vos stages, sur vos peurs et vos envies, vous rencontrerez des professionnels qui pourront répondre à toutes vos questions, et enfin, vous pourrez vous amuser !

2. Nouveauté dans l'indemnisation des gardes !

Nouvel Arrêté du 20 mai 2016 relatif à l'indemnisation des gardes effectuées par les internes en médecine et FFI.

Ce nouvel arrêté précise une augmentation de l'indemnisation des gardes la nuit du samedi, le dimanche journée et nuit ainsi que le jour férié journée et nuit à hauteur de :

- 130,02 € brut par garde

Il précise également que pour tout travail supplémentaire effectué le samedi après-midi, dimanche matin et dimanche après-midi dans le cadre de la continuité des soins (noté CS sur le planning prévisionnel). L'interne percevra une demi garde par demi-journée à hauteur de :

- 130,02 € brut par garde
- 65,01 € brut par demi garde

Par ailleurs les gardes effectués pendant les nuits du lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, l'indemnité forfaitaire reste de 119,02 € brut par garde.

Pour les gardes réalisées en sus du service de garde normale (gardes supplémentaires), soit au-delà d'une garde de nuit par semaine et d'un dimanche ou jour férié par mois, l'indemnité forfaitaire est de :

- 130,02 € brut par garde
- 65,01 € brut par demi garde

Vous trouverez le lien du texte légifrance [ici](#)

Ce texte prend effet au 1^{er} mai 2016 !

N'hésitez pas à le communiquer à vos affaires médicales ! Prioritairement le représentant des internes de médecine générale à la CME.

3. CONGRES des INTERNES DE MEDECINE GENERALE : NANCY 2017 !!!

18^{ème} Congrès des internes de médecine Générale à Nancy.

C'est avec joie, bonheur et fierté que Nancy accueillera le congrès national de l'ISNAR-IMG le 27 et 28 janvier 2017 ! Save the date !

Le Raoul-IMG a porté candidature au conseil d'administration de Nantes en avril, voté à l'unanimité.

Pour rappel le précédent s'est déroulé à Strasbourg du 5 au 6 février 2017, nous aurons donc à cœur de faire au moins aussi bien que nos confrères et amis du SARRA-IMG. De plus, il s'agira des 20 ans de l'ISNAR-IMG, c'est pourquoi ce congrès doit être exceptionnel !

Ce congrès sera le congrès de tous les internes de médecine générale de France mais il sera le vôtre avant tout !

C'est pour cela que nous vous invitons à réserver vos dates ! De plus, l'équipe du Raoul vous propose de vous joindre à elle pour organiser ce congrès : organisation préalable au congrès, installation les quelques jours précédents, sécurité le jour du congrès, du gala, aide pour désinstaller le matériel... Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le RAOUL ! Plus nous serons nombreux et plus le congrès sera dynamique, agréable et IMPRESSIONNANT !

Il est temps de montrer de quoi est capable NANCY ! Pour vous et avec vous, ce congrès sera une réussite, nous en sommes convaincus !

Plus d'informations à venir...

4. Nouveaux postes de Chef de clinique universitaire : A SAISIR !!

Le CNGE fait un triste constat puisqu' au 1^{er} janvier 2016, le ratio enseignant ETP/étudiant est de 1 enseignant pour 99 étudiants.

Afin d'augmenter ce ratio, le gouvernement a confirmé sa volonté de créer 40 postes de chefs de cliniques en 2016 et 40 postes supplémentaires en 2017 afin de renforcer la filière universitaire de Médecine Générale.

Ainsi il semble acquis que nous aurons un voire deux postes de chefs de clinique universitaires au 1^{er} novembre 2016.

Cependant il n'y aucune candidature à Nancy pour le moment !

Le chef de clinique de médecine générale exerce des fonctions universitaires (enseignement et recherche) et des fonctions de soins.

L'activité de soins peut être diverse : collaboration, libérale ou salariat, le remplacement est possible temporairement en attendant de trouver une situation stable.

La valence universitaire est partagée entre l'enseignement et la recherche. Le chef de clinique encadre des thèses de médecine générale et peut commencer une thèse d'université s'il souhaite postuler plus tard aux postes de Maître de Conférence ou de Professeur des Universités (MCU et PU). Concrètement, le chef de clinique exerce environ six demi-journées en ambulatoire, bénéficie de trois demi-journées pour dispenser des cours, participer à la direction de thèse et aux réunions au sein du DUMG et deux demi-journées pour son travail personnel.

Sa rémunération est double : à celle relative aux soins, s'ajoute une rémunération mensuelle brute par la faculté d'environ 1.400 à 1.600 €.

Quels sont les prérequis pour devenir chef de clinique en médecine générale ?

Réglementairement, les chefs de clinique sont recrutés par contrat de deux ans renouvelable deux fois un an par le président de l'université sur les conseils du DUMG. En théorie, être titulaire d'une thèse d'exercice et du DES de Médecine Générale est suffisant, cependant il est vivement conseillé d'être titulaire d'un Master 1. Le Master 2 est réalisable durant son contrat de Chef de clinique.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser au DMG, aux chefs de clinique directement ou au Raoul-IMG.

Il serait néfaste pour la médecine générale à Nancy si aucun poste n'était pris en novembre.

« Les bons médecins connaissent leurs malades par leur appétit », Plutarque

Pour toute information, pour tous soucis rencontrés, que ce soit professionnel ou personnel, l'équipe du RAOUL-IMG est là pour vous et n'hésitez pas à l'interpeller !!

L'équipe du Raoul-IMG

